



Systèmes de pose de carrelage  
et de pierre innovants

# Garantie 25 ans sur les produits pour plancher chauffant

APPLICATION	PRODUITS
Plancher chauffant <sup>^</sup>	Tapis LATICRETE Floor HEAT

<sup>^</sup> Thermostat de plancher chauffant LATICRETE vendu par LATICRETE International, Inc., garanti pièces et matériaux pendant un (1) an à compter de la date d'achat. La seule réparation pour les thermostats de plancher chauffant LATICRETE est le remplacement du produit (voir les détails complets sur la garantie produit LATICRETE dans la fiche DS 230.13).

## GARANTIE LIMITEE

Sous réserve des conditions et des limites établies ci-dessous, LATICRETE INTERNATIONAL, INC. (« LATICRETE ») garantit que les produits fabriqués par LATICRETE International Incorporated sont exempts de défauts de fabrication et, dans des conditions normales d'utilisation, résisteront à la désagrégation et à la détérioration pendant une période de vingt-cinq (25) ans à compter de la date d'achat s'ils sont posés conformément aux instructions écrites de LATICRETE et aux pratiques standard établies.

## AVERTISSEMENT

CETTE GARANTIE LIMITÉE EST OFFERTE EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE. IL N'EST OFFERT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, NOTAMMENT AUCUNE GARANTIE BASÉE SUR DES ÉCHANTILLONS OU SUR DES DÉCLARATIONS ORALES, EN DEHORS DE CE QUI EST DÉCRIT DANS CE DOCUMENT. LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN EMPLOI PARTICULIER SONT EXCLUES.

## REPARATION EXCLUSIVE

L'unique et exclusive réparation en cas de violation des termes de cette garantie limitée est le remplacement du produit LATICRETE qui s'est avéré défectueux\*. Dans le cas où l'unique et exclusive réparation ne remplit pas son objectif essentiel, la responsabilité de LATICRETE se limite à la restitution du prix d'achat initial.

## EXCLUSIONS

LATICRETE décline toute responsabilité pour les travaux non conformes aux instructions de LATICRETE et aux pratiques standard établies. Les fissures produites par un mouvement de la structure, un fléchissement important ou une autre défaillance du support sont également exclues.

LATICRETE DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS, Y COMPRIS LES PERTES LIÉES AUX RETARDS, SUBIS PAR L'ACHETEUR OU AUTRE TIERS.

\* **NOTE:** L'efflorescence est un phénomène normal pour le ciment Portland et ne constitue pas une déféctuosité.

## INCESSIBILITE

Cette garantie limitée n'est pas transférable ni cessible.

## COMMENT SOUMETTRE UNE RECLAMATION

Pour soumettre une réclamation dans le cadre de cette garantie limitée, notifier LATICRETE par écrit dans les trente (30) jours qui suivent la constatation du défaut de fabrication présumé. LATICRETE peut, aux termes de cette garantie limitée, exiger la soumission d'une preuve d'achat et d'utilisation du produit.

## Adresser la réclamation à:

LATICRETE International, Inc.  
1 LATICRETE Park North  
Bethany, CT 06524-3423 États-Unis  
Attn.: Technical Service Department

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Pour tous renseignements et besoins d'assistance technique, appeler les services techniques de LATICRETE :

Sans frais : 1.800.243.4788 poste 235  
Téléphone : +1.203.393.0010 poste 235  
Télécopie : +1.203.393.1948

LATICRETE International, Inc.  
One LATICRETE Park North  
Bethany, CT 06524-3423 États-Unis  
+1.203.393.0010  
[www.laticrete.com](http://www.laticrete.com)

**NOTER : Pour le service technique en français,  
veuillez composer +1.855.237.1992**

©2011 LATICRETE International, Inc.  
LATICRETE, LATIPOXY, SPECTRALOCK et le logo  sont des marques déposées de LATICRETE International, Inc.

DS-230.13FWFR-1009